

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 107 (1981)
Heft: 3: SIA, no 1, 1981

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours

Organisateur	Sujet PW: concours de projet IW: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Gemeinde Suhr AG	Zentrum « Bärenmatte », PW	Fachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Aargau Wohn- oder Geschäftssitz haben, sowie Fachleute, welche in Suhr heimatberechtigt sind	Nouveau: 27 févr. 81	
Gemeindeverband Berufsschulzentrum Region Oberland Ost, Interlaken	Berufsschulzentrum mit Sportanlagen, PW	Fachleute, die seit mindestens dem 1. Januar 1979 Wohn- oder Geschäftssitz in den Amtsbezirken Frutigen, Niedersimmental, Interlaken, Oberhasli, Ober- simmental, Thun oder Saanen haben	16 févr. 81 (dès 18 août 80)	
Städtische Baudirektion, Bern	Erneuerung des Klösterliareals, IW	Fachleute, welche in der Schweiz heimatberechtigt oder seit mindestens dem 1. Oktober 1978 niedergelassen sind	20 févr. 81 (22 août 80)	
Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (tél. 01/211 55 70)	Architecture Béton 81	Réalisateurs d'ouvrages où le béton joue un rôle prépondérant dans l'expression architecturale (construits en Suisse après le 1 ^{er} janvier 1974)	16 mars 81	24/80 12 (ann.)
Kantonales Amt für Gewässerschutz Luzern, Baudepartement des Kantons Aargau, Abt. Gewässerschutz	Sanierung Baldeggersee, Hallwilersee, Sempachersee, Ingenieur-Projekt- wettbewerb	Ingenieurbüros und Ingenieurgemeinschaften mit Geschäftssitz im Kanton Aargau oder im Kanton Luzern	31 mars 81 (30 juin 80)	
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Nouveau Tribunal cantonal, PW	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis sur le territoire vaudois avant le 1 ^{er} janvier 1979	31 mars 81 (31 oct. 80)	
Commune du Grand-Saconnex	Salle communale du Grand-Saconnex, PW	Architectes propriétaires d'un bureau ayant leur domicile privé ou professionnel sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex depuis une date antérieure au 1 ^{er} janvier 1979	16 avril 81 (21 nov. 80)	
Stadt Winterthur	Künstlerische Gestaltung beim Krankenhaus Oberwinterthur	Künstler, die Bürger von Winterthur oder seit mindestens dem 1. Januar 1979 ansässig sind, sowie auswärtige Künstler, die als Aktivmitglieder der Künstlergruppe Winterthur angehören	10 avril 81	
Gemeinde Trimmis GR	Erweiterung der Schulanlage, PW	Alle seit dem 1. Januar 1979 im Kanton Graubünden niedergelassenen (Wohn- und Geschäftssitz) Architekten und solche mit Bürgerrecht im Kreis Fünf Dörfer	1 ^{er} mai 81	
Stadt Thun	Überbauung Aarefeld-Bahnhofstrasse- Bahnhofplatz in Thun	Architekten und Planungsfachleute, die mindestens seit dem 1. Januar 1980 im Kanton Bern Wohn- oder Geschäftssitz haben oder in der Gemeinde Thun heimatberechtigt sind. Studenten sind zugelassen (Siehe Art. 26 Ordnung 152)	15 mai 81	
Consorzio Casa per anziani, Sorengo	Casa per anziani, Sorengo, PW	Aperto a chi è iscritto all'albo OTIA ramo architettura ed è domiciliato o ha uno studio di architettura in uno dei comuni consorziati dal primo gennaio 1980	15 juin 81 (16 févr. 81)	
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne, PW	Tous les architectes autorisés à exercer dans le canton de Vaud et y ayant leur domicile professionnel depuis le 1 ^{er} janvier 1979 (obligatoirement en commun avec un ingénieur civil)	15 juin 1981	3/81 B 10

Nouveaux dans cette liste

Parrocchia du Giubiasco TI	Chiesa sussidiaria, Pedevilla, Giubiasco TI, PW	Membri dell'Ordine degli ingegneri e architetti del Cantone Ticino (OTIA) ed iscritti all'ordine parte architettura prima del 1 ^o gennaio 1981; professionisti attinenti del Cantone Ticino domiciliati in Svizzera ed aventi i requisiti che permetterebbero la loro iscrizione all'OTIA parte architettura	26 juin 81 (6 mars 81)	
Baudepartement des Kantons Solothurn	Berufsbildungszentrum in Grenchen SO, PW	Alle im Kanton Solothurn heimatberechtigten oder seit mindestens dem 1. Januar 1980 niedergelassenen (Wohn- oder Geschäftssitz) Fachleute	21 août 81 (13 mars 81)	

Carnet des concours

Maison de commune à Grône/VS

Résultats

Composition du jury

MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président; Pierre Andrey, architecte SIA, Genève; Joseph Iten, architecte FSAI, Sion; Gérard Théodoloz, président de commune, Grône; Jean-Pierre Braune, architecte, Sion, suppléant, remplaçant M. Gilbert Micheloud, vice-président de commune, Grône.

Palmarès

1^{er} prix: MM. Etienne Muyldermans, Chalais, et Michel Couturier, Grône

2^e prix: M. Frédéric Elzingre, Bluche

3^e prix: M. Charly Balma, Sierre

4^e prix: M. Gilles Favre, Saint-Léonard

5^e prix: M. Raymond Beaud, Sierre

En outre, il a été décidé d'acheter deux projets:

1^{er} achat: M. Michel Zufferey, Sierre

2^e achat: M. Charles-André Mayor, Saint-Léonard

L'exposition des projets a déjà eu lieu.

Nouvelle affectation de la caserne de Lausanne

Ouverture

L'Etat de Vaud ouvre un concours d'architecture en vue de la transformation de la caserne de Lausanne, à la Pontaise, pour sa nouvelle affectation en locaux pour l'administration cantonale vaudoise, l'administration militaire fédérale et pour l'armée.

Il s'agit d'un concours de projets en ce qui concerne la rénovation et la transformation du bâtiment principal et d'un concours d'idées pour les aménagements extérieurs et les abords.

Ce concours est un concours sur invitation avec inscription préalable. Dans un premier temps, tous les architectes autorisés à exercer leur profession dans le canton de Vaud et y ayant leur domicile professionnel depuis le 1^{er} janvier 1979 sont invités à présenter leur candidature, obligatoirement avec un ingénieur civil, qui doit satisfaire aux mêmes conditions. Les architectes candidats peuvent se grouper temporairement. Chaque groupe remettra un dossier contenant des détails sur l'activité des partenaires, l'organisation de leurs bureaux et leurs références.

Dans un deuxième temps, une douzaine de groupes seront invités à participer au concours, en fonction de leurs caractéristiques, des capacités de chaque partenaire, compte tenu des mandats déjà attribués par l'Etat. Ce choix sera sans appel ni recours. Chaque groupe devra collaborer avec un ou des artistes, également domiciliés depuis le 1^{er} janvier 1979 dans le canton, et pourra faire appel à des spécialistes.

L'architecte, l'ingénieur et l'artiste auteurs du projet retenu pour la poursuite des études recevront chacun un mandat pour sa spécialité.

Calendrier

Appel d'offre et dépôt des candidatures: 13-30 janvier 1981.

Choix des candidats et ouverture du concours: 27 février 1981.

Remises des projets: 15 juin 1981.

Jugement: 15 juillet 1981.

Mandats d'étude: 31 juillet 1981.

Organisateur

Service des bâtiments, concours caserne, place de la Riponne 10, 1005 Lausanne, tél. 021/44 72 30.

Centre scolaire sud, Chavannes-près-Renens

Résultats

Le jury était composé de MM. Ch. Weibel, Chavannes-près-Renens, M. Delisle, Chavannes-près-Renens, A. Dolci, Yverdon, J.-M. Jenny, Vevey, G. Zimmermann, Gland. Il a admis 5 projets.

Dans ses conclusions, il déclare que le 1^{er} prix justifie pleinement un mandat d'exécution et propose au maître de l'ouvrage de le suivre dans ses conclusions.

Classement

1^{er} prix (Fr. 9000.—): M. L. Di Clemente, Lausanne; 2^e prix (Fr. 7500.—): MM. F. Brugger et D. Castella, Lausanne; 3^e prix (Fr. 3500.—): Atelier d'architecture H. Collomb S.A., Lausanne; 4^e prix (Fr. 2000.—): Atelier d'architecture D. Favre et M. Weber, Lausanne; 5^e prix (Fr. 2000.—): M. R. Gonin, architecte, Renens.

L'exposition publique aura lieu du 10 au 14 février 1981, de 17 h à 20 h, à la salle de spectacles, avenue de la Concorde 9.

Congrès

Anglais technique

Compréhension des brochures techniques informatiques en langue anglaise (Genève et Lausanne)

Le maniement des brochures techniques des constructeurs d'ordinateurs nécessite d'excellentes connaissances des expressions techniques anglaises car le moindre contresens, même pour une personne connaissant l'anglais littéraire, peut entraîner des conséquences fâcheuses: coûts élevés de réfection en salle machine, allongement sérieux de la mise au point au service d'études, etc.

Conscient de ces risques, le GRI souhaite appuyer les efforts que déploient les entreprises pour que les personnes desservant les machines travaillent avec un maximum de sécurité et d'efficacité. Il faut pour cela que ces personnes comprennent clairement les manuels techniques et qu'elles soient incitées à les consulter sans appréhension.

1. Objectifs

Permettre une compréhension suffisante de la langue pour aborder une brochure avec un minimum de problèmes et surtout sans contresens coûteux; faire travailler sans réticence, dans la documentation du constructeur, les personnes concernées, chaque fois que leurs fonctions les y obligent.

2. Programme

- Nombreuses études de textes, grammaire, exercices et tests,
- étude de nombreux extraits de brochures de description de matériel permettant d'aborder les matériels d'impression et les unités de supports magnétiques,
- étude des textes décrivant le comportement, les responsabilités et le travail de l'opérateur, du pupitreur et du programmeur en salles machines,
- étude d'une brochure exposant les principes de base de l'organisation des fichiers traditionnels organisés en base de données.

3. Public concerné

Le cours de Niveau I s'adresse aux programmeurs, analystes, cadres et personnel d'exploitation travaillant dans un service informatique utilisant des brochures américaines et n'ayant que de faibles notions d'anglais. L'objectif est de les amener à une compréhension suffisante de la langue pour aborder une brochure avec un minimum de problèmes, sans contresens coûteux et à les faire travailler sans réticence dans la documentation du constructeur chaque fois que leurs fonctions les y obligent.

Le cours de Niveau II s'adresse aux programmeurs, analystes, cadres et personnel d'exploitation ayant des connaissances

d'anglais scolaire et/ou ayant suivi le Niveau I. L'objectif est de lire quasi instantanément les brochures, documents, revues utilisées dans le service informatique.

4. Durée

6 jours à raison de 12 demi-journées réparties de février à mai 1981.

5. Conditions de participation

Pour les entreprises membres du GRI: Fr. 750.— par personne (Fr. 125.— par jour). Pour les entreprises non membres: Fr. 960.— par personne (Fr. 160.— par jour). Ce prix comprend la participation au cours et le dossier de documentation. Les repas et consommations pendant les pauses sont à la charge des participants.

6. Animation et divers

Le cours est donné en collaboration avec l'ADIRA — Association pour le développement de l'informatique dans la région Rhône-Alpes, à Lyon, sur la base d'une documentation extrêmement complète du CERG — Centre d'études et de recherches de gestion, Lyon. Les cours des niveaux I et II sont organisés simultanément (niveau I le matin et niveau II l'après-midi) à cause des contraintes de déplacement de l'animateur.

7. Renseignements et inscriptions

Groupe romand de l'informatique, case postale 104, Passage Perdonnet 1, 1000 Lausanne 4, tél. 021/20 68 57.

Séminaire FEANI 1981

L'«Ordem dos Engenheiros», association portugaise des ingénieurs de niveau universitaire, a accepté d'organiser, au nom de la FEANI (Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs), un séminaire international sur le thème général «La formation scolaire et la formation professionnelle des ingénieurs et des techniciens. Point de vue de la profession».

Il s'agit donc d'aborder les problèmes de la formation dans une perspective actuelle et tenant compte des carrières et des interactions école-profession-industrie.

Le thème général se développe dans les domaines suivants:

1. La formation scolaire et les besoins de la formation

Revision de la structure des cours à la lumière du progrès technologique, en tenant compte de la réalité de la formation permanente. Etudes comparées de plans d'études dans différents pays.

2. L'initiation à la profession

Fonction des stages professionnels. Modèles de formation et